N° 265 — CXXIIIme Année | Un numéro: 5 centimes | Jeudi 8 Novembre 1888.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — Novembre.

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
6	1.9	0.2	4.6	713.1	7.2	NE	moy.	couv

Br. en bas Chaumont. Pluie fine dès 3 h. du soir.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

5	+ 3.6	+ 1.5	+ 7.2	662.2	5.0	O	faibl.	clair
6	— 1.4	— 2.5	+ 1.0	658.2	8.0	NE	»	couv

Du 6. Br. épais sur le sol tout le jour.

NIVEAU DU LAC :

Du 8 novemb. (7 heures du m.) : 429 m. 99.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

En exécution d'un arrêté du Conseil fédéral concernant l'étalonnage des fûts, du 2 octobre 1888, arrêté porté à la connaissance du public par voie de la *Feuille officielle* (voir nos 126, 129 et 132) la Direction de police communale informe MM. les négociants, brasseurs, aubergistes, etc., de la circonscription, que le jaugeage de leurs fûts se fera à partir du 19 courant.

Afin d'éviter l'encombrement, la Direction soussignée invite MM. les intéressés à lui faire connaître sans retard le nombre de fûts qu'ils feront étalonner pour le 1er janvier 1889, jour de l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral précité.

Dès que ce renseignement lui sera parvenu, la Direction de police établira l'ordre dans lequel le travail devra être exécuté par le mesureur public ; elle en informera ensuite MM. les intéressés, de façon à ce que leur futaille ne stationne pas pendant la nuit sur la voie publique.

Le tarif du 8 décembre 1880 pour le mesurage des fûts et tonneaux est le suivant :

1° Droit communal :

5 centimes par 100 litres ou fraction de 100 litres.

2° Emolument du mesureur public :

50 cent. pour les premiers 100 litres ;
15 » pour chaque 100 litres en sus.

S'il y a plusieurs tonneaux mesurés les uns après les autres pour la même personne, le compte s'établit sur l'ensemble.

Neuchâtel, le 6 novembre 1888.

Le directeur de police,
BENOIT.

Commune de Boudry

CONVOCATION

Les propriétaires qui possèdent des vignes sur le territoire de la Commune de Boudry, et qui les ont fait traiter contre le mildiou, pendant l'année, par la Commission locale, sont invités à se rencontrer à l'Hôtel-de-Ville de Boudry, le vendredi 9 novembre 1888, à 7 heures du soir, dans le but de prendre connaissance des comptes du traitement et de fixer le chiffre de la répartition.

Boudry, le 6 novembre 1888.

La Commission.

Commune d'Auvernier

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire communal d'Auvernier sont prévenus que la contribution due par eux pour l'assurance mutuelle contre le phylloxéra se perçoit dès ce jour, chez le caissier communal, jusque et y compris le samedi 10 novembre courant. — Les contributions non payées à cette date seront perçues par remboursement aux frais des retardataires.

Le taux de l'assurance pour cette année est de vingt-cinq centimes par are (88 centimes par ouvrier).

Auvernier, le 5 novembre 1888.

Conseil communal.

Commune de Peseux

Les propriétaires de vignes situées sur le territoire de Peseux sont informés que la contribution qu'ils doivent pour l'assurance contre le phylloxéra sera perçue samedi prochain 10 novembre, de 1 à 5 heures du soir, à la Salle d'école. Le taux en a été fixé, comme l'année dernière, à vingt-cinq centimes par are (88 c. par ouvrier).

Les contributions qui ne seront pas payées le 10 courant seront prises en remboursement aux frais des retardataires.

Peseux, le 6 novembre 1888.

Conseil communal.

La **Commune de Thielle-Wavre** mettra à bail, par voie d'enchères publiques, le samedi 10 novembre prochain, à 7 heures du soir, dans la Salle de Commune, à Wavre, les Prés-Marais, 8 poses environ, qu'elle possède « Sous-Wavre ».

Le Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, au **territoire de Cornaux,** lieu dit : **Derrière le Château de Thielle,** un **pré** en état de culture, contenant 7380 mètres carrés. (2 poses, 7 perches, anc. mesure.)

S'adresser à M. Guyot, notaire, à Neuchâtel.

Vignes à vendre

L'hoirie Bürkel-Dubois, à Genève, offre à vendre de gré à gré, les immeubles qu'elle possède rière les territoires de Boudry et Colombier, savoir :

A. Cadastre de Boudry

1° Art. 742, folio 92, n° 12, **Gravany,** vigne de 832 mètres carrés (2,362 ouvriers).

2° Art. 743, folio 96, n° 3, **Les Cornes,** vigne de 2,400 mètres carrés (6,813 ouvriers).

3° Art. 744, folio 101, n° 3, **Bataillard,** vigne de 782 mètres carrés (2,220 ouvriers.)

B. Cadastre de Colombier

4°. Art. 235, folio 12, n° 26, **A Préla** champ de 2170 mètres carrés (6,425 émines).

5° Art. 235, folio 16, n° 2, **A Préla,** champ de 2475 mètres carrés (7,328 émines).

6° Art. 237, folio 25, n° 3, **Les Chésards**, vigne de 1885 mètres carrés (5,351 ouvriers).

7° Art. 239, folio 37, n° 12, **Les champs de la cour,** vigne de 1260 mètres carrés (3,577 ouvriers).

S'adresser pour renseignements et pour offres *aux notaires Baillot, à Boudry.*

VENTE D'IMMEUBLES

à GORGIER

Le *samedi 17 novembre 1888,* dès 7 heures du soir, dans le restaurant C. Braillard, à Gorgier, les syndics des masses en faillites de *Charles-Frédéric Jacot* et de son épouse *Sophie-Elise née Pingeon,* exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles suivants :

Cadastre de Gorgier.

1. **Article 2052,** plan folio 33, N°s 70, 71, 72, 73, 74, 75. **Aux Prises de Gorgier,** lieu dit les **Ouches-Dessous,** un bâtiment à l'usage d'habitation, grange, écurie, avec dépendances en nature de jardin et champ, le tout très bien situé, à proximité des immeubles désignés ci-après et en bon état d'entretien.

2. **Article 2046,** plan folio 30, N° 11. **Chassagne,** champ de 4,131 mètres.

3. **Article 2047,** plan folio 32, N° 7. **Le Sorbier,** champ de 981 mètres.

4. **Article 2048,** plan folio 33, N°s 12 et 13. **La Combaz,** champ et bois de 6,210 mètres.

5. **Article 2049,** plan folio 33, N° 16. **Les Ouches-Dessous,** champ de 2,664 m.

6. **Article 2050,** plan folio 33, N° 62. **Les Ouches-Dessous,** champ de 4,248 m.

7. **Article 2051,** plan folio 33, N° 66. **Les Ouches-Dessous,** champ de 1,386 m.

8. **Article 2053,** plan folio 33, N° 77. **Les Ouches-Dessous,** champ de 10,962 m.

9. **Article 2054,** plan folio 33, N° 89. **Les Ouches-Dessous,** champ de 574 m.

10. **Article 2055,** plan folio 34, N° 40. **Les Ouches-Dessous,** champ de 201 m.

11. **Article 2056,** plan folio 34, N° 45. **Les Ouches-Dessous,** champ de 784 m.

12. **Article 2057,** plan folio 34, N° 50. **Les Ouches-Dessous,** champ de 138 m.

13. **Article 2058,** plan folio 34, N° 64. **Les Ouches-Dessous,** champ de 2,412 m.

14. **Article 2059,** plan folio 34, N° 66. **Les Ouches-Dessous,** champ de 1,908 m.

15. **Article 2060,** plan folio 34, N° 114. **Le Sorbier,** champ de 5,940 mètres.

16. **Article 2062,** plan folio 58, N° 19. **Les Auges Muralt,** bois de 6,084 mètres.

17. **Article 2063,** plan folio 58, N° 20. **Les Auges Muralt,** bois de 23,265 mètres.

18. **Article 2633,** plan folio 33, N° 11. **La Combaz,** bois de 1,134 mètres,

19. **Article 1972,** plan folio 33, N° 18. **Les Ouches-Dessous,** champ de 4,419 m.

20. **Article 1272,** plan folio 33, N° 76. **Les Ouches-Dessous,** champ de 1,107 m.

Pour tous renseignements, s'adresser au citoyen Georges Lambert, huissier, à Chez-le-Bart, ou au soussigné.

Corcelles, 5 novembre 1888.

F.-A. DEBROT, notaire.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de Bois

Le Conseil communal de Colombier vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, dans sa forêt de la Plature, **le samedi 10 novembre 1888, dès les 11 heures du matin,** les bois suivants :

58 stères de foyard,
84 stères de sapin,
14 billes de 18 pieds,
de la dépouille.

Rendez-vous **au haut de la Coupe,** à 10 1/2 heures du matin.

Colombier, le 5 novembre 1888.

Au nom du Conseil communal :
DIRECTION DES FORÊTS.

ANNONCES DE VENTE

M. Langel, pasteur, à Bôle, offre à vendre

un canard et deux cannes

race Pékin, très beaux et très gros.

915 On offre à vendre une **cuve de moyenne grandeur,** en bon état et à bas prix. S'adresser au bureau d'avis.

L'ÉPICERIE CEREGHETTI

5, rue Fleury 5, annonce au public qu'elle a reçu un grand choix de Mont-Dore aux prix de 55 et 60 cent. le demi-kilo. — Fromage, gros et détail, depuis 50 à 80 cent. le demi-kilo.

Toujours deux litres de pétrole pour 35 centimes en achetant d'autres articles.

MAGASIN DE MEUBLES

Henri MULLER

rue des Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

Tricotage de Bas, Chaussettes

etc., à la TRICOTEUSE

AU MAGASIN

U. NICOLET

1, Faubourg de l'Hôpital, 1

A REMETTRE

de suite, à Neuchâtel, un magasin de

MODES

bien situé et d'un bon rapport. S'adresser poste restante, M. N. 226, Neuchâtel.

REÇU LES MARRONS

AU

Magasin QUINCHE

CHIEN

A vendre un bon chien de garde, grande taille, race danoise, âgé de 3 ans. S'adresser à G. Gentil, à Boudevilliers (Val-de-Ruz).

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.**
Fondée en 1832

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

CHEVAL bon pour la course et le trait, à vendre. Le bureau du journal indiquera. 853

AMEUBLEMENTS

A. RŒSLIN

Place du Gymnase

TAPIS français et anglais au mètre.
» milieux de salons.
» devants de canapés.
» descentes de lits.
» Smyrnes.
» Persans.

SPÉCIALITÉ DE CHAUSSURES IMPERMÉABLES

SUR MESURE

D.-G. PÉTREMAND

15, RUE DES MOULINS, 5

NEUCHATEL

Plus de chaussures humides. **Plus de froid aux pieds.**

ANVERS :
MÉDAILLE
DE
BRONZE
EXPOSITION
UNIVERSELLE
1885

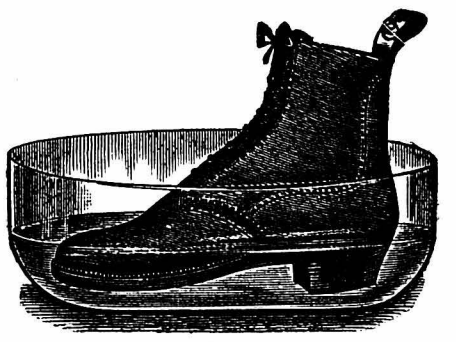

LONDRES :
MÉDAILLE
D'OR
EXPOSITION
INTERNATIONALE
1885

Diplôme *Exposition nationale, Zurich 1883,* pour la valeur pratique et le bon travail de ses chaussures de chasse et de montagne, et pour leur imperméabilité.

Ces chaussures, d'une utilité incontestable en hiver, sont très appréciées pour courses alpestres et autres, et rendent de réels services comme bottines militaires.

AU BAZAR DU COMMERCE

Sous l'HOTEL DU VAISSEAU, rue des ÉPANCHEURS

Reçu **chapeaux de feutre,** pour hommes et enfants, depuis **2 francs.**
Casquettes, bonnets, bérets, depuis **75 centimes.**
Toujours grand assortiment de **cravates, bretelles, parapluies** et **objets de fantaisie.**

LE MAGASIN D'ÉPICERIE

de la rue du Concert

est bien pourvu de marchandises fraîches et de première qualité.
Articles de lainerie et mercerie.
Prix modérés.

Se recommande,

Bertha REYMOND-BAUERLÉ.

RHABILLAGES D'HORLOGERIE
ET DE BIJOUTERIE
Vente de montres et de réveils
Au magasin PIAGET
RUE DU CHATEAU

Chapellerie & Pelleterie

L. GRAF

RUE DE L'HOPITAL
(sous l'hôtel du Faucon)

Assortiment complet d'articles pour la saison d'hiver. **Chapeaux** de feutre et de soie, formes nouvelles, en qualités fines et ordinaires.
Grande variété de **casquettes** et **bonnets** pour messieurs et enfants.
Très grand choix de **fourrures,** manchons, boas, bonnets, gants fourrés.
Prix très modérés.

Charbon de foyard

bonne qualité et bon marché, se vend au détail et par sacs de 50 kilos, chez **Marty-Joss,** au magasin à l'Evole et Chavannes 10.

A LA VILLE DE PARIS

Maison BLUM FRÈRES

CHARLES BLUM

SUCCESSEUR

Rue de l'Hôpital et Grand'rue nº 2

NEUCHATEL

HIVER 1888

Assortiment au grand complet de

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

pour hommes, jeunes gens et enfants.

Prix fixe marqué en chiffres connus.

RAYON SPÉCIAL

DE

Draperie française et anglaise, haute nouveauté.

Vêtements sur mesure en 24 heures.

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

HALLE AUX CHAUSSURES

2—6, Rue du Bassin, 6—2

CHOIX IMMENSE

DE

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

Spécialité d'articles solides et bon marché

En raison d'achats considérables, il nous est permis cette année d'offrir à notre nombreuse clientèle un grand choix et à des prix très avantageux.

Aperçu de quelques prix :

Pour enfants et fillettes

	Fr. C.
Pantoufles feutre, nos 22 à 27,	0 60
» » nos 28 à 35,	0 80
Bottines doubles sem., doublées flanelle,	2 80
Bottines veau, doub. sem., très montantes,	3 90
Bottines feutre, très montantes,	2 25
Pantoufles lisières, sem. cuir,	1 20
Socques fourrées, crochets, dep.	1 95

Pour dames

Pantoufles feutre, très chaudes,	1 50
» lisières, sem. cuir,	1 95
Bottines lisières, semelles cuir,	3 25
Pantoufles feutre, semelles feutre et cuir,	1 95
Bottines feutre, cousues, fortes semelles,	3 50

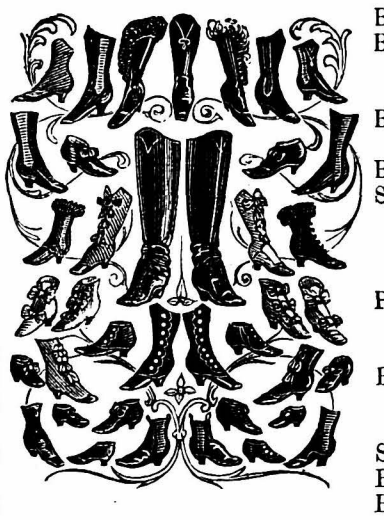

	Fr. C.
Bottines feutre, claquées,	4 50
Bottines drap, élastiques, talons,	5 —
» veau, doubles semelles, élast., talons,	7 50
Bottines veau, doub. sem., cousues à la main,	10 —
Bottines veau, à lacets, depuis	6 50
Souliers Richelieu, feutre, à talons, **occasion,**	2 95

Pour messieurs

Pantoufles feutre, depuis	1 20
» » 1re qualité,	1 95
» lisières, 1re qualité,	2 50
Bottines feutre, élastiq., à talons,	9 50
» veau, doubles sem.,	11 —
» » chevillées bois,	11 50
Souliers forts, pour ouvriers,	7 50
Bottes pour ouvriers,	11 50
Bottes 1re qualité, hautes tiges,	14 50

Grand assortiment de bottines fines pour messieurs, dames, fillettes et enfants.

Bottines à triples semelles pour messieurs, genre imperméable.
Caoutchoucs anglais pour dames, messieurs, fillettes et enfants.
Semelles en tous genres. — Socques.

Réparations promptes et très bien faites.

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

BARBEY & Cie

Savons de toilette.
Parfumerie.
Eponges de toilette.
Eau de Cologne (véritable).
Eau de Botot »
Alcool de menthe américaine.
Brosses et peignes.

LIQUIDATION

Les derniers papiers peints du magasin Jeanneret-Œhl, rue Purry 4, se vendent à des conditions très accommodantes.

Grand nombre de petits soldes à tout prix.

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre
(O. F. 9830)

Chaussures sur Mesure

POUR

Messieurs, Dames et Enfants.

Ateliers : Place du Marché nº 8, maison de Montmollin.

CHAUSSURES de chasse.
CHAUSSURES de fatigue.
CHAUSSURES de ville.
CHAUSSURES de luxe.
CHAUSSURES rationnelles.
CHAUSSURES orthopédiques.

Spécialité de Bottes

BOTTES à l'écuyère.
BOTTES Chantilly.
BOTTES à revers.
BOTTES de chasse.

Confection soignée. — Solidité garantie.

Coupe et travail selon les derniers perfectionnements.

Se recommande,

François ŒHL,
bottier.

Choucroute de Strasbourg

au magasin QUINCHE

Confiserie - Pâtisserie

Glukher-Gaberel

7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

Tous les Jours :

Meringues & Vacherins

Cornets à la Crême

à 70 cent. la douzaine.

Grand choix de jolies pâtisseries

Pâtés froids de toutes grandeurs

Au magasin PRYSI-BEAUVERD

Reçu Mont-Dore et Limbourg.
Toujours beurre de table 1re qualité, à 1 fr. 50 le 1/2 kilo.

Magasin Ernest MORTHIER

Choucroute de Strasbourg, en barils et au détail.
Morue d'Islande.
Harengs fumés et blancs.
Véritables salamis de Milan, 1re qualité.

Pâtisserie-Confiserie

A. KUNZI-FALCY

Berlingots Eyssérie.
Marrons glacés.
Fruits glacés.

MONT-DORE

GROS & DÉTAIL

Au Magasin de Comestibles

P.-L. SOTTAZ

Rue de l'Hôpital nº 5.

FABRICATION SPÉCIALE SOIGNÉE
POUR LA VENTE AU DÉTAIL

PRIX MODÉRÉS

GARANTIE

Rhabillages
d'Horlogerie
Bijouterie, Boîtes à musique

GRAND ASSORTIMENT DE MONTRES
en tous genres.

POTAGER de Bâle, peu usagé et remis complétement à neuf, à vendre, chez Ch. Neipp, serrurier, Serrières.

A vendre 3000 pieds bon fumier de vache, à la Prise Hirschy.

28 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

BÉLINDA

Par RHODA BROUGHTON

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par Mme C. DU PARQUET

XIX

Mistress Churchill se lève le lendemain matin toute réjouie d'avoir rêvé de beau ciel et de baccara; Sarah, toute fatiguée de mauvais rêves et de longues veilles. Quant à Bélinda, elle ne se plaint de rien. Elle a perdu sa fraîcheur, mais depuis un an et demi elle avait changé insensiblement.

C'est le jour de la visite du professeur, et, à son arrivée, on ne le fait pas entrer dans le petit cabinet d'étude, mais il est introduit dans le salon par Tommy en livrée et cérémonieux. La grand'mère y est seule, installée pour le recevoir.

Ils ont eu apparemment peu de choses à se dire, car la sonnette se fait bientôt entendre et miss Churchill est appelée.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Elle obéit sans tarder. Au moment où elle entre dans le salon, son fiancé s'avance au-devant d'elle.

— Je suis heureux de pouvoir vous apprendre, lui dit-il d'un ton doctoral, que votre grand'mère a la bonté de ne mettre aucun obstacle à notre union.

— Je vous avais bien dit, réplique Bélinda, que je ne doutais pas qu'elle consentît à se séparer de moi.

Elle n'appuie pas sur les mots, mais la vieille dame en sent la portée.

— Ce n'est pas de cela qu'il s'agit, dit-elle sèchement; assurément c'est un vide pour notre cercle de famille, mais je n'ai pas le droit de me laisser influencer par un sentiment personnel. Vous êtes d'âge à savoir ce que vous faites, vous êtes majeure depuis six mois, et, si vous vous plaisez réciproquement...

Bélinda frémit.

— Il n'est pas question de *nous plaire*, dit-elle brièvement et d'une voix sourde. Je pensais que M. Forth vous avait expliqué que c'était un *mariage de raison*. Nous nous marions parce que nous pouvons nous rendre mutuellement service. N'est-il pas vrai ? ajoute-t-elle en s'adressant directement à lui.

Mistress Churchill sait aussi bien que vous, répond-il, que je ne demande pas que l'on affecte d'autres sentiments.

— Eh bien ! je vous laisse faire tous vos arrangements vous-mêmes, dit mistress Churchill assez pressée de s'en aller, reprenant son ouvrage et se dirigeant vers la porte, afin d'éviter, comme elle l'a fait toute sa vie, une scène qui menaçait de devenir désagréable. — J'espère que vous resterez à déjeuner, monsieur Forth ?

Elle sort en souriant, suivie des chiens, excepté Jane qui est restée.

— Je désire, reprend Bélinda avec un regard glacé, que notre position relative soit assez nette pour qu'il n'y ait aucun malentendu.

— Il ne me paraît pas nécessaire de revenir sur ce sujet, répond-il d'un air maussade.

— J'y reviens, pour que les choses soient parfaitement réglées avant qu'il soit trop tard, reprend-elle sans s'émouvoir. Vous savez que je n'ai aucun amour pour vous... et que je n'en aurai jamais ! La plupart des hommes refuseraient d'épouser une femme dans de telles conditions. Vous pouvez me refuser; il en est encore temps.

— Je vous répète que le point me paraît avoir été traité suffisamment hier.

— Nous ne pouvons trop l'éclaircir, reprend-elle en persistant. Quoique je ne vous aime pas... ce qui vous importe peu, heureusement... je ferai de mon mieux pour vous être utile, et je vois que je le pourrai, puisque vous n'êtes pas jeune, que vous avez une mauvaise santé et que vous êtes isolé.

On peut s'apercevoir à quelques mouvements d'impatience qui l'agitent sur sa chaise, que le professeur n'est pas très satisfait de ce catalogue de ses infirmités.

— Moi aussi, continue Bélinda, je suis isolée, nous pourrions donc nous rendre de mutuels services. Vous m'instruirez, bien que je sache que, comme votre élève, je vous ferai peu d'honneur.

Tout en parlant, elle se rapproche de lui et lui tend sa douce main comme pour sceller ce triste marché. Il la prend froidement et la serre avec la même froideur qu'il eût serré celle de sa grand'mère.

Il y a quelque chose de si contraint et de si triste dans l'attitude de Bélinda, que Jane, poussée par son bon cœur de chien, se sent forcée de lui témoigner de la sympathie, et vient frotter son long nez contre ses genoux.

— Croyez-vous que votre grand'mère pourrait m'accorder quelques moments d'entretien ? reprend M. Forth toujours d'un ton assez soupçonneux. Au point où en sont les choses, nous devons régler quelques détails; la date, par exemple; quoique je ne veuille pas vous presser, cependant...

Bélinda remarque qu'il la regarde avec attention durant ce discours, comme s'il doutait de sa sincérité et voulait la mettre à l'épreuve. Elle se rappelle l'histoire de Sarah et il lui vient une très fugitive envie de rire.

— Vous n'avez pas besoin de consulter grand'mère, répond-elle froidement. Arrangez tout selon vos convenances. Cela m'est égal, et rien ne nous oblige à retarder le moment.

— Je voudrais, pourtant, vous laisser le temps de faire vos préparatifs.

— Lesquels ? Je suppose que vous n'êtes plus d'âge à vouloir une noce brillante et qui me paraîtrait hors de propos.

— Il est d'usage, je crois, de se soumettre à certaines convenances en pareille occasion, et...

— Il est d'usage aussi, reprend-elle avec un rire amer, en pareille circonstance, d'avoir une affection réciproque, et puisque nous ne nous conformons pas à l'usage sur ce point, nous n'avons pas à nous occuper des autres. Je n'ai aucun préparatif à faire... Le plus tôt sera le mieux... Ici on veut aller dans le Midi de la France, et je suis un obstacle.

Le professeur Forth, lui, n'est pas pressé de répondre. Il semble choqué de cette manière de brusquer un mariage, si différente des procédés de Sarah. Enfin, il se décide à parler, mais sans montrer grande satisfaction.

— Puisque je vous trouve si bien dis-

Bouteilles fédérales neuves, à 12 cent. la pièce.

Chopines fédérales neuves, à 10 cent. la pièce.

Chez Marty-Joss, en ville.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer pour Noël prochain un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Mail n° 13, à côté du patinage.

A louer pour Noël, un joli logement, situé au midi, composé de trois chambres et dépendances. Jouissance d'un jardin. S'adr. de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures rue de l'Industrie 5, 1er étage.

A louer de suite, à Cormondrèche, un appartement bien situé, de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser pour le visiter à Monsieur Alcide Girard, à Cormondrèche.

A louer de suite, à des personnes tranquilles, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, situé hors de ville. Belle vue. S'adresser Petit-Pontarlier n° 1.

A louer un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Keller, Fahys 19.

A louer, pour Noël, un joli logement au 1er étage, composé de 3 chambres, chambre haute, galetas et cave. S'adr. au magasin F. Gaudard.

Pour Noël prochain, logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. Ecluse 31, à la boulangerie.

A louer pour Noël :

1° Un petit appartement très bien situé, au centre de la ville ; prix 400 fr.

2° Un dit à Gibraltar, ayant vue au midi ; 400 fr.

S'adresser Etude Vouga, notaire.

A louer pour Noël prochain un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à la boucherie centrale, G. Baumann.

A louer, de suite ou pour Noël, un beau logement de 5 chambres et dépendances, rue du Concert 2. S'adresser au magasin du Printemps.

CHAMBRES A LOUER

916 Chambre et pension, vie de famille. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer une petite chambre meublée, chez M. Jean Zwinggi, à Serrières.

A louer pour de suite une jolie petite chambre meublée, avec pension si on le désire. Rue de la Treille 7, 2me étage.

A louer une chambre non meublée, avec usage de la cuisine. S'adr. Tivoli 2.

A louer une chambre meublée, bien exposée et se chauffant. Industrie n° 20, au 1er étage.

Places pour des coucheurs. S'adresser rue des Poteaux n° 8, au magasin.

903 Pour un monsieur, jolie chambre meublée, avec pension. S'adresser au bureau de la feuille.

Chambre non meublée avec fourneau et cheminée. Bercles n° 3, au 1er étage.

Chambre meublée, indépendante, à louer pour de suite. S'adresser Ecluse 7.

A louer une chambre meublée. Place d'Armes 5, au 2me, à gauche.

A louer une chambre meublée, rue de l'Industrie 19, au second.

posée à entrer dans mes vues, ne pourrions-nous fixer l'époque au 10 du mois prochain ?

— N'est-ce pas bien tard ? domande-t-elle brusquement. Puis comme il la regarde avec une surprise non dissimulée, elle reprend en montrant toujours la même hardiesse et la même froideur : Quand une chose est décidée, il faut la faire. Je déteste les incertitudes.

— Je crains, reprend-il de mauvaise grâce, que mes affaires ne me permettent pas de fixer une date plus rapprochée. Celle du 10 nous donne une quinzaine entière, et quant au voyage....

— Le voyage, s'écrie-t-elle en l'interrompant d'une voix presque rude. Que voulez-vous dire ? J'espère que vous ne voulez pas faire un voyage de noces ? Pourquoi ne pas se rendre directement à Oxbridge ?

— Je suis fâché de vous contrarier, répond-il sèchement, mais avant cette dernière affaire, mon médecin m'a ordonné d'aller pendant quelque temps respirer un air plus fortifiant que celui d'Oxbridge.

(*A suivre.*)

De suite, chambre non meublée, indépendante, part à la cuisine. Rateau n° 8, 2me étage.

LOCATIONS DIVERSES

A louer, dès maintenant, au Quartier des Bercles, un petit local à l'usage d'**entrepôt** ou de magasin. S'adr. à l'étude Wavre, Palais Rougemont.

SAARS N° 2

Ancien Jardin Botanique

A louer :

Une grande glacière ;

Des locaux de différentes grandeurs, pour entrepôts ; ces derniers pourraient être utilisés comme grande lessiverie.

S'adresser au tenancier de l'établissement.

A remettre

dans une des principales localités du Val-de-Travers, un magasin avec chambre contiguë. Excellente situation, peu de reprise et facilités pour un preneur sérieux.

Adresser les demandes sous chiffres H. 297 Ch., à l'agence Haasenstein et Vogler, Chaux-de-Fonds.

901 A louer pour Noël, dans une bonne localité du Vignoble, un grand magasin, avec arrière-magasin, belle chambre attenante, grande cave, bouteiller ; situation très avantageuse, appartement si on le désire. Par sa position, ce magasin a toujours joui d'une grande clientèle. S'adr. au bureau de la feuille.

ON DEMANDE A LOUER

Un jeune homme, Suisse, cherche *pension et chambre* à Neuchâtel, de préférence dans une famille de langue française, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans cette langue. Adresser les offres sous chiffre *H. 4357 c. Z.*, à MM. *Haasenstein et Vogler, à Zurich.*

OFFRES DE SERVICES

On demande, pour une personne intelligente, munie de bonnes recommandations et parlant couramment le français, une place de **femme de chambre.** S'adresser sous chiffre O. 90 N., **à Orell, Fussli & C°, Neuchâtel.**

Une fille de 25 ans cherche une place pour faire tout le ménage. Bons certificats. S'adresser hôtel du Poisson, Neuchâtel.

Une jeune fille très recommandable, désirant se perfectionner dans la langue française, cherche à se placer dans une bonne famille pour aider la dame de la maison ou pour soigner des enfants. Elle ne demande pas de gage mais un bon traitement. S'adresser à Mlle Rosselet, à Bôle.

Une fille bien recommandée aimerait se placer dans un ménage soigné, pour tout faire. S'adresser Ecluse n° 17, rez-de-chaussée.

909 Une jeune fille de 22 ans cherche à se placer comme fille de chambre ou pour aider au ménage dans une famille de langue française. Bons certificats à disposition. Bon traitement sera préféré à un fort gage. S'adresser au bureau du journal.

On désire placer une jeune fille de 18 ans comme bonne, ou pour tout faire dans un ménage, sous la direction de sa maîtresse. Entrée à volonté. S'adresser chez Madame Coulon de Sturler, ruelle Vaucher 3, entre 8 et 9 heures le matin ou entre 2 et 3 heures.

☛ Domestiques de confiance sont placés en tout temps par Mme A. Fischer, à Berthoud (Berne).

Une jeune fille de 21 ans, qui sait faire la cuisine, cherche à se placer pour faire tout le ménage. Bonnes recommandations. S'adr. Vieux-Châtel n° 4, au 1er.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Plusieurs bonnes domestiques possédant de bons certificats sont demandées pour de suite. S'adresser à Otto Graber, Treille 7, Neuchâtel.

On demande une fille pour aider dans le ménage ; entrée le 18 novembre. S'adr. Ecluse 7.

902 On demande de suite une bonne domestique connaissant bien les travaux d'un ménage modeste. S'adresser au bureau du journal.

On demande, pour une maison particulière, une cuisinière de 25 à 30 ans, si possible Neuchâteloise. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser à Otto Graber, Treille 7, Neuchâtel.

On demande une fille forte et active, sachant faire un bon ordinaire. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser dans l'après-midi Avenue DuPeyrou n° 1.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une demoiselle anglaise ayant de bonnes recommandations désire entrer dans une famille ou dans une école pour donner des leçons d'anglais. Elle ne demande pas de rémunération mais l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. Smith, pasteur anglais, Neuchâtel.

On demande, pour la Suède, une fille de 20 à 30 ans, sachant bien le français, pour aider à élever deux enfants de 5 et 7 ans. Voyage payé. S'adresser au magasin de papeterie sous le Grand Hôtel du Lac.

Un jardinier

marié, sans enfants, connaissant bien sa partie, cherche une place pour le mois de décembre. S'adresser à **J. Hueber, à Corcelles, près Grandson.** (O. L. 326 Y.)

Une maison de commerce faisant les liquides demande comme ***commis-voyageur un jeune homme*** ayant fait un apprentissage de commerce, connaissant le français et l'allemand, et pouvant fournir de bonnes références. Entrée au plus tôt. S'adr. sous chiffre H. 253 N., à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

On demande un apprenti boulanger. S'adresser boulangerie Messerly, rue des Epancheurs.

POUR PARENTS

On désire placer comme apprenti, chez un ***mécanicien*** ou ***serrurier,*** où il aurait aussi l'occasion d'apprendre la langue française, ***un jeune homme*** de la ville ***de Lucerne, âgé de 17 ans, robuste et bien instruit. En échange,*** on prendrait un jeune garçon ou une jeune fille de 14 à 17 ans, qui pourrait au besoin suivre les bonnes écoles de la ville. Bon entretien et vie de famille assurés. Pour renseignements s'adresser à (L. 956 Q)

JOSEPH NUSSBAUMER,

mécanicien des bateaux à vapeur,

Wey N° 30 y, Lucerne.

AVIS DIVERS

AFFAIRE SÉRIEUSE

On demande à reprendre, au plus tôt, une suite, comme pensionnat de demoiselles ou autre genre de commerce d'un rapport assuré, dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève ou en France. — Bonnes références.

Adresser les offres et conditions aux initiales H. B. G., poste restante, Chaux-de-Fonds.

Compagnie des Volontaires

Les membres de la Compagnie des Volontaires sont convoqués en assemblée générale réglementaire pour le lundi 12 novembre 1888, à 2 heures après midi, à l'Hôtel-de-Ville.

Les communiers de Neuchâtel qui désirent se faire recevoir membres de la Compagnie sont invités à se présenter devant le Bureau, à 2 heures très précises.

Neuchâtel, le 7 novembre 1888.

LE COMITÉ.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Entreprise de défonçages, drainages, assainissements de grèves, canalisations, et de terrassement en tout genre.

Facilités de paiement et prix modérés défiant toute concurrence.

S'adresser par lettre à Paul Muriset, à Chantemerle, Neuchâtel.

ÉCOLE DE CUISINE

Les personnes qui désireraient suivre un cours de cuisine de 10 leçons, sont prévenues qu'il commencera vendredi à 2 heures.

Prix du cours : Fr. 30.

PENSION

Dans une famille où il y a des jeunes filles on recevrait une jeune personne. Bonne nourriture et vie de famille sont assurées. S'adresser à Mme Jaquet, à Noiraigue.

UNE BONNE MODISTE DE PARIS

se recommande pour de l'ouvrage concernant son état. Travail élégant et soigné. Prix modérés. S'adresser à l'épicerie

E. WULSCHLEGER,

Temple-Neuf.

Grande Salle des Conférences

VENDREDI 9 NOVEMBRE 1888

à 8 heures du soir

CONCERT

donné par

TROIS AVEUGLES

avec le bienveillant concours de

M. Émile HALLER

PROGRAMME :

1. **Marche : Songe d'une nuit d'été,** arrangé pour deux violons, par les frères *Holmes.* *Mendelsohn.* (MM. Ch. Debély et Alb. Gutzwiller.)
2. **Espère encore,** pour ténor, romance de *Rupès.* (M. Haller.)
3. **Dornröschen,** pour piano. *Bendel.* (Mlle Elise Hertig.)
4. **Rêverie,** pour violon. *Vieuxtemps.* (M. Gutzwiller.)
5. *a*) **Du fragst mich täglich,** romance. *Erik Meyer-Helmund.*
   b) **Der letzte Gruss,** romance. *Hermann Levi.* (M. Haller.)
6. **Les deux alouettes,** pour piano. *Leschetitzky.* (Mlle Hertig.)
7. **Duo,** pour deux violons. *Spohr.* (MM. Debély et Gutzwiller.)
8. **Roi des Aulnes,** ballade. *Schubert.* (M. Haller.)
9. **Légende,** pour violon. *Winiawski.* (M. Debély.)
10. **Symphonie concertante,** pour deux violons (MM. Debély et Gutzwiller), avec accompagnement de piano (Mlle Hertig). *Alard.*

Prix des places : fr. 2, enfants, fr. 1.

Ouverture de la Salle : 7 heures.

Vente des billets au magasin de musique de Mme Sandoz-Lehmann, successeur de Sœurs Lehmann, et le soir, à l'entrée de la salle.

LE MAGASIN

D'ARTICLES DE VOYAGE

de H. DE SIEBENTHAL

est transféré de la rue de l'Hôpital à la rue du Trésor, vis-à-vis du magasin de M. Petitpierre.

Malles sur commande. Réparations, emballage et échange.

Atelier rue du Château.

Cours de danse & DE TENUE

Monsieur Alexandre ARND commencera ses cours à partir du 22 octobre.

Prière de s'inscrire à son domicile rue de l'Hôpital n° 6, maison de Monsieur Jean de Montmollin, les lundis, mercredis et vendredis, depuis 1 heure à 5 heures.

Pour vente et achat de **Valeurs et Fonds publics** s'adresser à Jules Morel, agent de change, à Neuchâtel.

RÉUNION COMMERCIALE, 7 novembre 1888

	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	542,50	—
Crédit foncier neuchâtelois	—	595	—
Suisse-Occidentale	—	160	170
Immeuble Chatoney	—	557,50	—
Banque du Locle	—	622,50	—
Fabrique de télégraphes	—	—	180
Hôtel de Chaumont	—	105	—
La Neuchâteloise	—	415	430
Grande Brasserie	—	—	850
Fab. de ciment St-Sulpice	—	502,50	—
Société typographique	—	—	100
Fab. de ciment des Convers	—	—	—
Franco-Suisse obl., 3 3/4 %	—	430	450
Chaux-de-Fonds 4 1/2 nouv.	—	101	—
» 4 % »	—	100,50	—
Société technique 3 % 3/275	—	—	200
» » 3 % 2/500	—	—	480
Banque Cantonale 4 %.	—	—	—
Etat de Neuchâtel 4 %.	—	101	—
» » 4 1/2 %.	—	102	—
Oblig. Crédit foncier 4 1/2 %	—	101,50	—
Obligat. municip. 4 1/2 %.	—	102	—
» » 4 %.	—	—	—
» » 3 1/2 %.	—	—	100
Lots municipaux	—	16	18
Ciment St Sulpice 5 %.	—	101	—
Grande Brasserie 4 1/2 %.	—	100	—

POUR 1 FR. 50

on s'abonne à la *FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL,* dès ce jour au 31 décembre 1888, le journal pris au bureau. — PAR LA POSTE :

2 FR. —

Les abonnés nouveaux recevront ce qui a paru du feuilleton en cours de publication.

NOUVELLES POLITIQUES

France

L'incident de la questure et de la commission parlementaire se termine par la démission irrévocable de MM. de Mahy et Madier de Montjau. Le président de la Chambre a, en effet, donné lecture en séance, d'une lettre où MM. Madier de Montjau et de Mahy déclarent que quel que soit le vote de la Chambre, vu les incidents qu'on connaît, ils refusent de reprendre leurs fonctions de questeurs. La Chambre a fixé à aujourd'hui la nomination des deux questeurs et celle du vice-président pour remplacer M. Anatole de la Forge, qui maintient, paraît-il, sa démission.

Angleterre

La rentrée des Chambres a eu lieu avant-hier. C'est une session extraordinaire qui commence, en réalité, bien qu'elle ne soit présentée que comme la suite de la période législative interrompue au mois d'août. L'intention du gouvernement est de faire en sorte que la Chambre des communes continue, comme pendant la première partie de la session, marquée par l'adoption de la loi sur le gouvernement local, à se consacrer tout entière aux affaires d'intérêt général, à l'exclusion de la question irlandaise. Mais il est douteux qu'il y réussisse, car la question irlandaise s'impose de tous côtés et l'Irlande est toujours portée à l'avant-plan des préoccupations politiques.

A la première séance de la Chambre des communes, M. Sydney Buxton a annoncé qu'il proposerait prochainement la résolution de demander la réunion d'une conférence européenne à Londres, pour supprimer la traite des esclaves.

Etats-Unis

Election du président.

Les électeurs des Etats-Unis se sont réunis avant-hier pour nommer un nouveau président, en remplacement du président sortant, M. Cleveland. L'élection a lieu, on le sait, par le suffrage à deux degrés, c'est-à-dire que les dix millions de votants des 38 Etats de l'Union, représentant le suffrage universel, ont nommé mardi les 401 délégués chargés d'opter, en dernier ressort, entre les deux candidats présidentiels. Suivant l'usage constitutionnel, ces délégués ne procéderont à ce choix que le 4 mars prochain. Mais il sera connu d'avance par le résultat de l'élection primaire, tout comme si le suffrage universel désignait directement le chef du pouvoir exécutif.

Les quelques renseignements que nous avons publié à cette place n'ont peut-être pas permis à nos lecteurs de suivre complétement la campagne électorale; nous revenons donc aussi brièvement que possible sur les conditions dans lesquelles la lutte s'est engagée :

D'un côté se présente la candidature des démocrates, celle de M. Cleveland, président sortant; de l'autre, celle du général Harrison, le candidat républicain. Au fond, les deux personnalités en présence sont les mêmes qu'en 1884; car le général Harrison n'est guère que le prête-nom de M. Blaine, à l'influence duquel il devra son succès, s'il est élu, et dont il suivra fidèlement les inspirations au pouvoir. La personnalité bruyante, remuante et encombrante de M. Blaine, risquait d'éloigner du parti républicain autant d'électeurs qu'il y a quatre ans; cet homme d'Etat, d'ailleurs très habile et très éloquent, s'est donc effacé derrière un personnage plus agréable aux masses, mais qui incarnera sa politique et qui le chargera même peut-être de la pratiquer officiellement comme secrétaire d'Etat.

On connaît aussi, d'une façon générale, les grandes lignes des deux programmes électoraux en présence. M. Cleveland s'est engagé à une vaste revision du tarif douanier, équivalent à une grande mesure libre-échangiste; les républicains, après avoir longtemps protesté contre cette révolution économique, ont fini par promettre, à leur tour, une revision douanière, pour ne pas s'aliéner les partisans de la liberté commerciale, mais en faisant bien entendre à leurs adversaires que leur véritable intention est de maintenir le système protectionniste.

En réalité, c'est un duel entre les deux tendances économiques qui fera le fond de cette élection. Mais les questions de politique étrangère, les relations avec l'Angleterre et le Canada surtout, y joueront également un rôle important. L'anglophobie de M. Blaine, et partant du candidat de son choix, a toujours été notoire. M. Cleveland, au contraire, avait toujours fait preuve de modération et de

tact dans ses rapports avec le Royaume Uni, jusqu'au récent incident Sackville, dans lequel M. Cleveland a cru devoir se laver du reproche d'anglomanie en congédiant l'ambassadeur britannique. Reste à savoir duquel des deux candidats, M. Harrison ou M. Cleveland, l'élément irlandais du corps électoral préférera l'anglophobie. C'est un élément important qui peut-être décidera du sort de la journée. (*Voir aux dépêches.*)

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Le lieu de la catastrophe, Borki, où la famille impériale russe a couru un si grand danger, devient un lieu de pèlerinage.

La municipalité de Karkhoff a voté trente mille roubles pour l'érection d'une chapelle à cet endroit.

Détail caractéristique : des paysans ne sachant pas lire entourent les lecteurs des journaux et leur demandent des détails ; ils ont les larmes aux yeux et font le signe de la croix.

— Les deux Américains, Woodcock et Hendry, les protégés du roi de Wurtemberg, ont quitté subitement Nice où ils étaient depuis quelques jours les hôtes du roi actuellement en villégiature dans cette ville.

— Le bruit court à Nice que trois Allemands ont été signalés comme espions. Deux d'entre eux se sont enfuis ; l'autre a été arrêté à l'hôtel des Négociants. Il portait un paquet de cartouches du fusil Lebel.

NOUVELLES SUISSES

Monopole. — Le Conseil fédéral a approuvé un règlement concernant l'organisation du contrôle des distilleries.

Il autorise le département des finances à nommer pour 1888 et 1889 huit contrôleurs de distillerie et deux aides techniques. Huit arrondissements de contrôle sont créés, ceux de Berne, Berthoud, Lyss, Herzogenbuchsee, Soleure, Delémont, Winterthour et Fribourg.

Le traitement annuel des contrôleurs est fixé de 3000 à 3600 francs.

Berne. — Le département fédéral des chemins de fer, le Central-Suisse, le Jura-Berne et la Suisse-Occidentale sont parvenus dans une conférence à s'entendre sur les bases d'un projet pour l'agrandissement de la gare de Berne.

On agrandirait considérablement les salles d'attente et de restauration. Les détails des plans, qui sont à faire, seront communiqués aux intéressés, pour qu'ils aient, le cas échéant, à présenter leurs observations.

Les frais sont devisés à deux millions et demi ; les travaux commenceront le printemps prochain et leur achèvement aura lieu dans l'été de 1890.

Berne. — Une assemblée des délégués des sections bernoises du Grütli qui a eu lieu à Berne a voté une résolution exprimant l'espoir que l'Assemblée fédérale demanderait le retrait de la circulaire confidentielle du 14 mai sur la police politique.

— Il y a eu lundi à Berne un service religieux à la légation de Russie à l'occasion de l'accident auquel le czar a échappé à Borki.

Uri. — On écrit de Spiringen au *Vaterland* que mercredi dernier les éboulemants ont recommencé aux « Spitzen » ; un peu à l'ouest et plus bas que l'emplacement où ont eu lieu les chutes de rochers de l'année dernière, de puissantes masses se sont détachées et précipitées vers la vallée, avec un fracas formidable au milieu d'épais nuages de poussière. Plusieurs jeunes forêts ont éprouvé de graves dommages et sont même par places complétement anéanties. Un certain nombre de jardins de l'Allmend qui avaient été épargnés en 1887 ont été semés de gros blocs de rochers.

Grisons. — On mande de Coire, que le chapitre des chanoines a élu comme évêque M. Battaglia, actuellement chancelier épiscopal, de Præsanz (Grisons).

Soleure. — Dimanche, le peuple soleurois a voté à une forte majorité la loi sur la danse.

Valais. — La voie ferrée de Viège à Zermatt est jalonnée et piquetée sur tout son parcours et les ingénieurs font les relevés cadastraux pour les expropriations. La ligne sera très pittoresque et d'un tracé très hardi. Elle aura 35 kilomètres avec pente maximum de 4 $^1/_2$ % et sera à voie étroite. En plusieurs endroits on aura à vaincre de grandes difficultés par suite des terrains glissants ; mais on compte en triompher en employant un système américain déjà appliqué avec succès sur la ligne du Pacifique aux Etats-Unis.

Thurgovie. — La compagnie du Nord-Est a reconnu que les dimensions de la gare de Romanshorn ne sont plus en rapport avec l'énorme mouvement qui s'y produit ; en conséquence, la gare va être notablement agrandie, aménagée et outillée à nouveau.

La catastrophe de Sonzier.

(*Détails nouveaux.*)

On écrit de Montreux, 6 novembre :

Ce matin à 5 $^1/_2$ heures, une détonation sourde était entendue dans une partie de la contrée, le réservoir de *Sonzier*, établi par la compagnie électrique, venait de sauter. Cette masse énorme d'eau, 5,800,000 litres, s'est précipitée dans la vallée, arrachant, affouillant le sol, entraînant tout sur son passage, rasant une maison à *Sonzier*, deux à *Pertit*, une aux *Vuarennes*, emportant les habitants encore dans leurs lits, les débris s'ajoutant aux débris, les ruines aux ruines ; cette masse se divisa en partie, l'une contre *Pallens*, remplissant les caves et dévastant les vignes, la plus importante descendant sur *Vernex-dessus* et y enlevant encore une écurie et une maison. Le plus gros volume d'eau s'engouffra dans la route pavée qui descend à l'hôtel du *Cygne*, non sans abîmer et combler une ou deux dépendances de maison, dépavant la rue et laissant au milieu de celle-ci une ravine béante. La voie ferrée fut vite interceptée, les premiers trains durent transborder. La masse de boue et de terre continuant sa dévastation, enfonça plusieurs magasins à *Vernex-dessous*, les remplissant de limon, puis descendant plus bas, renversa le mur des magnifiques jardins de l'hôtel du Cygne, qui furent comblés ; enfin l'élément destructeur s'arrêta au lac.

Le désastre matériel ne serait rien, il doit se monter à plusieurs centaines de mille francs, s'il n'y avait pas à déplorer la perte de vies humaines ; le nombre connu des morts était ce matin de 7 ; il y a aussi beaucoup de blessés. Comme plusieurs écuries ont été rasées, des pièces de bétail ont été emportées ; dans le jardin du « Cygne » on voyait une vache à moitié couverte de débris ; enfin quelques écuries ont été remplies de sable, ensevelissant bétail et peut-être gens occupés à le soigner.

On frémit en pensant aux malheurs qui seraient arrivés si la catastrophe s'était produite quelques heures plus tard, lorsque les rues sont animées !

Dès la première alerte, le tocsin a sonné ; les pompiers, accourus de Vernex, Clarens, Veytaux, Villeneuve et d'autres villages, se sont activement occupés à détourner l'eau et à déblayer les amas de pierres encombrant les rues, principalement devant le « Cygne » où l'amoncellement atteignait plusieurs mètres.

Les responsabilités encourues sont terribles, on ne peut plus traiter de chimériques les craintes exprimées si souvent par les gens du pays. Le département des travaux publics a des ingénieurs à sa solde ; aurait-il dû laisser établir un immense réservoir dans un terrain mou et en pente ? A-t-on fait inspecter le réservoir avant l'hiver ? On prétend qu'une fissure s'était produite cet été et qu'on coula simplement du ciment dans la fente ! Attendons l'enquête, elle ne peut tarder à tout éclaircir.

7 novembre.

Il ne s'est rien produit de nouveau. Les travaux de déblaiement continuent.

Le tramway électrique Vevey-Montreux-Chillon a repris son service ce matin à 11 heures. Les dynamos sont actionnés par une machine à vapeur.

Le nombre des morts, qui étaient de huit, doit être porté à neuf depuis hier soir, l'un des blessés ayant succombé ; il reste donc trois blessés.

Un quarantenaire. — C'était mardi le quarantième anniversaire de la première séance de l'Assemblée fédérale à Berne.

Le Conseil national fut présidé par le doyen d'âge, M. Sidler, de St-Gall, jusqu'à l'élection de M. Ochsenbein, de Berne ; il siégeait dans la grande salle du Casino.

Le Conseil des Etats fut présidé par son doyen d'âge, M. Page, de Bulle, jusqu'à l'élection de son président, M. Furrer, de Zurich. Il siégeait dans l'ancienne salle de la Diète, à la rue du Marché.

Les deux conseils, après avoir assisté à un service religieux, se rendirent en cortège solennel de l'Hôtel de Ville à la salle de leurs séances, au son des cloches et des salves d'artillerie. Après la séance, grand banquet offert par la ville de Berne aux députés et illumination brillante de la ville.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Concours de fromageries. — Le concours des fromageries organisé dans le canton de Neuchâtel a donné le résultat suivant : 14 sociétés étaient inscrites pour leurs constructions et installations ; 17 fromagers pour leur fabrication. Le jury annonce avoir distribué les récompenses comme suit :

1. *Constructions et installations.* — 1er prix, 100 fr., Société des Hauts Geneveys ; 2e prix, 80 fr., Société de Chézard et St-Martin ; 2e prix, 70 fr., Société de Savagnier ; 2e prix, 60 fr., Société des Verrières ; 3e prix, 45 fr., Société de Couvet ; 3e prix, 45 fr., Société de la Côte-aux-Fées ; 3e prix, 40 fr., Société de la Sagne ; mention honorable, 20 fr., Société des Placettes ; Société du Brouiller, hors concours.

2. *Fromagers.* — 1er prix, pas accordé, 2e prix, 45 fr., Th. Lienhart aux Hauts Geneveys ; 3e prix, 35 fr., François Pipoz, à Placettes ; 3er prix, Jean Tuscher, à la Côte-aux-Fées ; 3e prix, 25 fr., Alexandre Niquille, à Couvet ; 3e prix, Jean Ischer aux Verrières.

3. *Fromagers suisses.* — Mention honorable, 10 fr., André Moser, aux Sagnettes ; mention honorable, 10 fr., Pierre Buchs, au Parc ; mention honorable, 10 fr., Nicolas Sudan, au Jouatel. Ces prix seront délivrés à la prochaine assemblée générale de la Société.

Budget cantonal. — Le projst de budget pour 1889, qui vient de paraître, solde en recettes par 2,896,544 fr. 56, et en dépenses par 2,896,216 fr. 26. Excédant présumé des recettes, 328 fr. 30.

Capitaines du feu. — Samedi 17 courant aura lieu à Corcelles-Cormondrèche la réunion des capitaines du feu du district de Boudry. La commission locale du feu, outre le spectacle qu'elle offrira du jeu de ses hydrantes, organise un essai d'extinction de feu par l'emploi des impériales grenades.

Couvet. — *Le Journal religieux* annonce que M. Petitmaître, pasteur de la paroisse indépendante de Couvet, a donné sa démission pour le 31 décembre prochain, à raison de l'état de sa santé.

Sagne. — L'assemblée de la paroisse protestante de Bienne, réunie dimanche pour procéder à la nomination d'un pasteur français, a élu M. Samuel Gétaz, actuellement pasteur de l'Eglise nationale à la Sagne, par 198 voix contre 65 données à M. Gross, pasteur à Tramelan.

Eplatures. — Un nommé V., ouvrier guillocheur, s'est tué lundi matin, dans son domicile, en se tirant un coup de fusil dans la poitrine. Il avait été chef d'atelier à Bienne, puis à la Chaux-de-Fonds. On ignore les causes de ce suicide.

Hauts-Geneveys. — La villa Favarger a été visitée dans la nuit de samedi à dimanche par des individus qui y ont pénétré en enfonçant la cloison de la vérandah. Ils se sont couchés sur les lits, après avoir vidé quelques bouteilles ; ils ont déplacé plusieurs livres qu'ils ont abandonnés ouverts ; enfin ils se sont préparé du chocolat à la cuisine au moyen d'une veilleuse.

Du reste, pas d'autres soustractions.

Chaux-de-Fonds. — Un ouvrier de M. Straub, charpentier, a été atteint par un arbre qu'il abattait et a été tué presque sur le coup.

Locle. — Le Conseil communal étudie en ce moment la question de pourvoir prochainement cette localité d'une usine électrique distribuant dans toutes les maisons la force et la lumière.

Le Conseil vient de demander par circulaire à tous les propriétaires et industriels la quantité de force motrice et d'appareils d'éclairage auxquels ils souscriraient éventuellement.

Les prix probables seraient les suivants : $^1/_8$ de cheval, fr. 120 ; $^1/_4$, fr. 200 ; $^1/_2$, fr. 300 ; un cheval, fr. 500 ; 2 chevaux, fr. 475 par cheval ; trois, fr. 450 ; quatre, fr. 425 ; de cinq à neuf chevaux, fr. 400 l'un ; dix et plus, fr. 375.

L'éclairage serait livré au compteur ; l'unité adoptée est la lampe électrique équivalent à un bec de gaz de dix bougies et serait tarifée à trois centimes l'heure. La lampe de 16 bougies serait livrée à 4 $^1/_2$ centimes l'heure.

Saint-Blaise. — Le citoyen Schori, Alfred, est nommé aux fonctions de mesureur officiel pour les liquides dans la circonscription communale de cette localité, sous la réserve que les opérations de ce fonctionnaire ne pourront jamais s'étendre aux mesures servant à la vente au détail des liquides.

CHRONIQUE LOCALE

Le Synode de l'Eglise nationale se réunira en assemblée ordinaire au Château de Neuchâtel le jeudi 15 novembre à 9 h. du matin.

A 10 h. il sera procédé à la Collégiale à la consécration au saint-ministère de M. U. Perret. Ce service sera présidé par M. le pasteur Dumont.

Société cantonale d'agriculture. — Le comité de la Société cantonale d'agriculture a été réuni à Neuchâtel. Il s'est occupé entre autres de la vente aux agriculteurs du sel à prix réduit, de la publication d'un bulletin officiel, de l'organisation du prochain concours cantonal et de diverses autres questions d'ordre administratif. Il a été constaté que par suite de la nouvelle organisation, la société fera une sensible économie sur ses frais généraux.

Aucune résolution définitive n'a été prise, mais il est assez probable que le concours cantonal de 1889 aura lieu à La Chaux-de-Fonds.

Quant à la question du sel, le comité fait une enquête et aussitôt celle-ci terminée, il commencera des démarches auprès de l'Etat en vue d'obtenir pour l'agriculture le sel ordinaire — non pas du sel dénaturé — à un prix plus réduit qu'aujourd'hui.

Guide Chaumont-Chasseral. — Peu de personnes se doutent de la quantité et de la variété des promenades et des courses à faire dans la région de *Chaumont-Chasseral*. Les sites ravissants, les points de vue splendides, les excursions charmantes, abondent dans cette partie du Jura, la plus à notre portée et l'une des moins connues, quelque étonnant que cela puisse paraître. Pour quelques endroits que de rares initiés vont visiter de temps à autre, combien d'autres qui sont totalement inconnus et ne se découvrent qu'au hasard d'une course sans but.

L'absence d'un guide, même sommaire, et d'une carte un peu détaillée est sans doute le principal motif de cet abandon peu explicable autrement. C'est pourquoi la Section neuchâteloise du Club alpin Suisse a pensé être utile à chacun en établissant un petit guide, accompagné d'une *carte à grande échelle* de toute la région et embrassant le plus de terrain possible dans le format le plus favorable.

La question du guide était relativement facile à résoudre ; celle de la carte l'était moins, puisque, en prenant pour point de départ l'atlas Siegfried, seule base suffisante pour le résultat à atteindre, il s'agissait de réunir sur une seule carte un territoire réparti sur *sept* feuilles diverses de cet atlas.

Grâce à la bienveillance du Bureau topographique fédéral, les négociations ont cependant abouti à un résultat très satisfaisant, et la Section neuchâteloise du C. A. S. est aujourd'hui en mesure d'éditer un petit guide portatif accompagné d'une carte au 25000e dont le champ s'étend de Neuchâtel et Valangin, d'une part, jusque près du *Hasensprung*, de l'autre. Elle embrasse ainsi tout Chaumont et la majeure partie de Chasseral.

On nous dit, qu'ensuite d'un récent arrêté du Conseil d'Etat limitant le champ d'activité des sociétés d'étudiants du Gymnase, les Sociétés existantes *Etude* et *Neocomia* ont décidé de renoncer à leur qualité de sociétés gymnasiales reconnues par l'Etat, afin d'échapper aux prescriptions du nouveau règlement.

Des démarches tendant à adoucir certains points, particulièrement en ce qui concerne les entraves apportées à l'admission de nouveaux membres, n'ayant pas abouti, les deux sociétés ont préféré se reconstituer sur de nouvelles bases.

Etat des animaux abattus dans les abattoirs publics de Serrières :

	Septembre	Octobre
Bœufs	111	117
Taureaux . . .	1	2
Vaches	8	10
Génisses . . .	6	9
Veaux	194	203
Moutons	147	181
Porcs	9	11
Chèvres	—	1

La Direction de Police tient à la disposition du public le détail de chaque boucher.

Agrégations. — Voici la liste des agrégations gratuites accordées par le Conseil général dans sa séance du 5 novembre dernier :

Arigoni, Antoine, asphalteur, et famille.
Bauler, Emmanuel, pharmacien, »
Beauverd, Jean-Pierre, huiss. de la Chanc., »
Beck, Jules, commis-négociant, »
Blattner, Jacob, mécanicien, »
Bohren, Christian, restaurateur, »
Bura, Jérémie, entrepreneur, »
Bracher, Frédéric-Louis, maître-men., célibataire.
Bracher, Charles-Eugène, maître-boul., »
Bramaz, Jean, gardien au Pénitencier, »
Camenzind, Bernard, agent d'assur., et famille.
David, Jaques-Constant, caviste, »
David, Auguste, gref. du tribunal cantonal, »
Doleires, Alfred-Auguste, négociant, »
Egger, Rod.-Christ.-Arnold, commis-nég., »
Engel, Gottfried, tenancier de Cercle, »
Fontana, Quirico, maçon, »
Ganguillet, Adoline, institutrice, veuve, et son fils.
Hæmmerli, Rosine-Caroline, instit., célibataire.
Kœng, Charles-Fritz, maître couvreur, et famille.
Kuffer, Jean-Samuel, télégraphiste, »
Kupfer, Frédéric-Ernest, typographe, célibataire.
Lœw, Fritz-Adolphe, négociant, et famille.
Lœw, Louis-Auguste, commis-négo., célibataire.
Martin, Jean-François, restaurateur, et sa femme.
Markwalder, Conrad, mécanicien, et famille.
Menth, Gustave-Joseph, maître menuisier, »
Merian, Albert-Jean, voyageur de com., »
Nippel, Jean-Pierre-Daniel, professeur, »
Pajona, Jean, maçon, veuf, et ses cinq enfants.
Reber, Jean, restau., veuf, et ses huit enfants.
Reber, Anna-Rose, institutrice, célibataire.
Ryser, Charles-Albert, commis-gref., célibataire.
Sansonnens, Laurent-Félix, domest., et sa femme.
Sauser, Frédé.-Louis, homme d'équipe, célibataire
Schmid, Adam, restaurateur, et sa femme.
Schneiter, Conrad, tapissier, et famille.
Schurch, Elisabeth, veuve, ménagère.
Schurch, Aug.-Alfred, commis-voyag., célibataire.
Siegenthaler, Jean, rentier, célibataire.
Strauss, Lebrecht, restaurateur, et famille.
Tacheron, François, buraliste postal, »
Thomet, Rodolphe, maçon, »
Treyvaud, H.-Frédéric, crieur public, et sa femme.
Vassaux, Ernest, architecte, célibataire.
Wulschleger, Elise, veuve, nég., et ses 2 enfants.
Wuthrich, Rod., portier au Château, et sa femme.

*
* *

Henri Wittwer, son épouse et ses quatre enfants, habitant actuellement Lausanne ; agrégation non gratuite, conformément à la loi.

CHRONIQUE AGRICOLE

Vins. — A Lavaux on estime la récolte de 1888 comme une bonne moyenne et si l'on tient compte des prix qui ont varié entre 58 et 70 cent. le litre elle a été plus avantageuse pour les viticulteurs que celle de 1887.

A Bex, la récolte est évaluée aux $^2/_3$ d'une année moyenne, mais la qualité en est bonne et certains moûts ont pesé jusqu'à 8 degrés de plus que l'année dernière. Les prix ont varié entre 18 et 20 francs la brantée.

Les vins rouges de la commune de Morges ont été adjugés au prix moyen de 47 cent. le litre. Les principales caves de la Côte ou voisines de la Côte se sont vendues aux prix suivants : Mont 60 cent. ; château de Perroy 56 cent. ; château de Bursinel 56 cent. ; Vinzel 63 cent. ; Luins 60 cent. ; Begnins 58 cent. ; Coinsins 49$^1/_2$ cent. ; Duillier 50 cent. ; Crans 52 cent. ; Coppet 50 cent.

Aujourd'hui, le marché des vins est au calme, ce qui se produit régulièrement chaque année à pareille époque ; malgré cela, les prix sont tenus hauts par les quelques détenteurs de 1888, non pressés de vendre. Voici les limites actuelles d'après les dernières ventes faites : Genève 51 et 53 cent. ; Petite Côte 54 et 56 cent. ; La Côte 60 et 62 cent. ; Neuveville 50 à 54 cent. le litre.

DERNIERES NOUVELLES

Montreux, 7 novembre.

Ce matin, pendant les travaux de déblaiement, plusieurs habitations se sont encore écroulées à Pertit et à Vuarennes.

New-York, 7 novembre.

M. Harrisson a été élu président des Etats-Unis, M. Hall, gouverneur de l'Etat de New-York, et M. Grant, maire de la ville de New-York.

Paris, 7 novembre.

Le *Journal officiel* publie la nomination de M. Mariani comme ambassadeur de France près le Quirinal.

Deux explosions de dynamite ont eu lieu cette nuit dans deux bureaux de placement, rue Boucher et rue Française ; les dégâts sont considérables ; aucune victime.

Paris, 7 novembre.

La commission de revision a décidé, par 6 voix contre 4, que la revision de la Constitution doit être faite par une assemblée constituante spécialement convoquée à cet effet.

L'enquête est poursuivie activement sur la double explosion de dynamite qui a eu lieu à Paris la nuit dernière ; plusieurs arrestations ont été déjà faites.